

Communiqué de presse

Montrouge, le 19 février 2024

Avec son offre d'autopartage pro, Agilauto Partage aide les entreprises à optimiser le coût de leur flotte et leur empreinte carbone

Agilauto Partage, filiale commune de Crédit Agricole Consumer Finance et Crédit Agricole Leasing & Factoring, après avoir introduit avec succès un projet d'autopartage rural 100% électrique dans Le Pays de Fayence, déploie désormais son modèle auprès des entreprises. Cette solution permet d'optimiser l'utilisation des flottes automobiles, et se traduit par des réductions de coûts significatives, une baisse des émissions de carbone et un nouveau service de mobilité pour les salariés.

Agilauto Partage : une solution clé en main pour les responsables de flotte

Agilauto Partage propose désormais aux chefs d'entreprise et gestionnaires de parc de mettre en autopartage tout ou partie de leur flotte à destination de leurs salariés, pour des déplacements professionnels et/ou personnels.

Les véhicules déjà en parc ou de nouveaux sont ainsi équipés de boîtiers d'autopartage. Et afin de garantir souplesse et autonomie aux usagers, l'application Agilauto Partage est mise à disposition des salariés pour réserver les voitures disponibles en temps réel et déverrouiller ou verrouiller les véhicules.

L'autopartage, un levier pour optimiser le TCO* d'une flotte tout en limitant les émissions carbone

Un véhicule peu utilisé entraîne des coûts significatifs pour une entreprise (leasing, assurance, entretien et maintenance, stationnement, etc.) pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros par an. Pour limiter ces coûts de fonctionnement incompressibles, Agilauto Partage permet à l'entreprise de se délester d'un certain nombre de véhicules tout en optimisant l'utilisation de ceux restant en parc avec l'autopartage.

Agilauto Partage est aussi un levier pour répondre aux enjeux de développement durable et se conformer aux nouvelles réglementations comme la Loi d'Orientation des Mobilités. Outre le fait de contribuer à réduire la taille du parc, l'autopartage a aussi un impact sur les émissions de CO² et la consommation d'énergie de l'entreprise.

Enfin, avec Agilauto Partage, l'entreprise peut décider de monétiser le service d'autopartage en dehors des heures de travail et ainsi faire de l'autopartage une source de revenus. Agilauto Partage, via son application, propose un module de paiement qui peut être activé en soirée et le week-end pour que les usagers puissent s'acquitter facilement des frais d'utilisation fixés par l'entreprise. L'objectif étant de proposer un tarif incitatif et compétitif.

Proposer une nouvelle alternative de mobilité aux salariés

Grâce à Agilauto Partage, les salariés bénéficient d'un moyen de déplacement agile et pratique pour leurs déplacements professionnels et personnels, notamment s'ils ne disposent pas de leur propre véhicule.

** Total cost of ownership – Il correspond au coût réel de détention d'un véhicule au sein d'une flotte automobile (loyer, carburant, assurance, entretien, etc.)*

Contact presse Agilauto Partage et Crédit Agricole Leasing & Factoring

Gwladys Gabory - +33 (0)6 17 37 91 05 – gwladys.gabory@ca-lf.com

À propos d'Agilauto Partage

Agilauto Partage, filiale de Crédit Agricole Consumer Finance et Crédit Agricole Leasing & Factoring propose un service d'autopartage 100% électrique en milieu rural pour répondre aux besoins des populations impactées par les ZFE sur les territoires où le groupe Crédit Agricole est naturellement déjà très actif. Agilauto Partage va implanter ce service de mobilité, avec le soutien des Caisses régionales du Crédit Agricole, dans des communautés de communes situées à une distance entre 50 et 100 km de grandes ZFE (Zones à faible émission) et pour lesquelles l'accès nécessite le plus souvent un trajet en voiture. Chaque implantation devrait comprendre une flotte de 10 à 20 véhicules 100% électriques et fabriqués en France. Agilauto Partage propose également une offre d'autopartage à destination des entreprises pour optimiser l'utilisation de leur flotte, réduire son coût de fonctionnement et offrir un nouveau service de mobilité aux salariés.

Pour en savoir plus : [Agilauto Partage | Autopartage 100% électrique \(agilautopartage-ca.fr\)](https://www.agilautopartage-ca.fr)

À propos de Crédit Agricole Leasing & Factoring

Présent dans 10 pays en Europe, Crédit Agricole Leasing & Factoring (CAL&F) est un acteur majeur du crédit-bail, de l'affacturage, et du financement des énergies et des territoires en France et en Europe. CAL&F propose des financements spécialisés destinés aux entreprises, aux professionnels, aux agriculteurs et aux collectivités locales.

Chiffres clés à fin 2022, France et international : 256 000 clients, 2 700 collaborateurs et 30 Mds€ d'encours financés dont 28 % à l'international.

Pour en savoir plus :

www.ca-leasingfactoring.com